

Missions du service

Le cadre d'intervention du PREP se situe exclusivement dans le cadre de la protection de l'enfance et dans un contexte de placement.

L'espace rencontre le « PREP » met en œuvre des visites médiatisées autorisées par le juge des enfants.

Concrètement, il s'agit de réunir le ou les enfants et les personnes nommées par ordonnance du juge des enfants.

Nous devons offrir un cadre contenant et sécurisant, sans entraver les possibles évolutions.

Objectifs :

Le « PREP » a pour objectifs :

- d'offrir un lieu ainsi qu'un accompagnement, sécurisant et bienveillant envers ceux qu'il accueille.
- de permettre à un/des enfants de maintenir un lien avec son/ses parents, avoir un contact régulier tout en étant protégé.
- d'accompagner et réguler la relation enfant(s) parent(s).
- de tenter, par la présence d'une ou plusieurs tierces personnes de sécuriser l'enfant dans son rapport à ses parents et de soutenir ces derniers dans leur fonction parentale.
- de recueillir dans le contexte des visites des éléments complémentaires facilitant l'évaluation de la qualité du lien parents enfants et son évolution.
- de travailler en partenariat avec les différents acteurs intervenants dans le cadre du placement de l'enfant.

★Pour plus d'information★

 <http://www.assolephare.fr>

Le rôle des accueillants :

- Les accueillants doivent adopter une posture favorisant un climat de confiance et éviter toute forme de jugement.
- Ils doivent accompagner la relation et favoriser la rencontre.
- Réunir les conditions matérielles et instaurer un climat propice à la mise en relation.
- Tendre à l'émergence de la parole.
- Etre vigilant à toute forme de détresse et de souffrance de façon à accompagner l'enfant et les différentes personnes accueillies dans les éventuelles difficultés rencontrées.
- Favoriser la mise en œuvre des compétences et ouvrir le champ des possibles.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

L'encadrement des visites est effectué par du personnel éducatif.
L'équipe du PREP est constituée de deux accueillants, le projet a été fait autour d'une équipe mixte.
Un chef de service éducatif supervise le service.
Une psychologue apporte un regard clinique sur les situations.
L'équipe bénéficie de séances d'analyse de la pratique.

Moyens matériels :

Le PREP dispose de locaux adaptés.

Les visites sont principalement organisées sur le site de Villeneuve de Berg. La disposition des locaux permet d'y organiser 2 visites simultanément.

Une cuisine est mise à disposition des familles, ce qui permet d'organiser des visites sur les temps de repas.

Il est possible dans certaines situations de bénéficier d'une nuit dans les locaux de l'institution et ou de repas payants préalablement commandés à la cuisine centrale de la MECS. Ceci de façon à aider certaines familles géographiquement éloignées et faisant face à des difficultés matérielles et/ou financières.

Le site de Villeneuve de Berg dispose d'un extérieur réservé aux familles. Les installations de la MECS (terrain de jeux et de sport) sont mises à disposition des familles.

Nous pouvons disposer de locaux à Aubenas. Ce dispositif est utilisé pour certaines situations. Les visites sont d'abord mises en place sur Villeneuve de Berg et suite à une concertation, éventuellement déplacées, avec pour objectif de répondre à des besoins propres à la situation.